

Règlement des ateliers d'initiation au garnissage.

- Inscriptions :

- Les places sont limitées à **5** (exceptionnellement 6), un atelier est organisé lorsque **5 personnes** sont inscrites.
- Les participant(e)s ayant déjà un siège en cours de garnissage sont **prioritaires**.
- Horaire : 09h00 – 18h00 (avec petites poses et temps de midi)

- Prix du cours : **133.10 € la journée**, ce prix comprend le prêt de l'outillage et le syllabus.

Les marchandises et éventuels tissus sont en supplément.

- Paiements :

- Une facture vous sera envoyée pour les dates réservées.
- Le paiement doit nous être parvenu **au moins 24 heures** avant le début du premier atelier.
- **Ne seront acceptés aux ateliers que les personnes en ordre de paiement.**
- Les marchandises seront facturées ultérieurement.

- Désistements :

- En cas de désistement (quel que soit la raison) et dans le but de ne plus annuler d'atelier, ce qui pénalise tous les autres participant(e)s Il n'y a **ni report, ni remboursement possible**,

L'atelier est perdu et ne peut être récupéré qu'en cas de remplacement d'une autre personne qui se serait désistée.

- Sièges :

- **Uniquement** une chaise (fond et/ou dossier) ou un fauteuil cabriolet (Louis XV ou Louis XVI) prévu pour être garnis en crin. (je suis à votre disposition pour vous aider dans ce choix)
Celui-ci doit être dégarni, préparé et validé avant le début des ateliers.

Les petites collations, le café et le thé sont offerts, prévoir un pique-nique pour midi.

L'inscription au cours vaut acceptation du règlement.

Merci et au plaisir de vous accueillir à l'atelier Cours d'Ange ☺

Règlement des ateliers d'initiation au garnissage.

Sébastien Servais